



Remboursement prestations non fournies

Par **stephanie**, le **11/10/2010** à **22:38**

Bonjour,

j'ai fait appel à une agence pour l'organisation de mon mariage. celle-ci ne m'a pas fournie toutes les prestations que j'ai payé notamment des billets d'avion. cela fait plusieurs mois qu'elle repousse et annule à la dernière minute tous nos rdv, ne répond plus à mes appels ni à mes mails ni à mon courrier AR (elle n'est même pas aller chercher ce dernier). quels recours ai je droit? comment faire pour qu'elle me rembourse?